



www.transparencymaroc.ma
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Octobre 2009

Revue de presse hebdomadaire n°79

**Semaine :
Du 24 au 30 octobre 2009**

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

24-25/10/09

Allô transparence ?

Le Centre d'Assistance Juridique Anti-Corruption (CAJAC) a été mis en place par Transparency Maroc en janvier dernier. Une équipe de juristes s'y tient à la disposition des citoyens victimes ou témoins de corruption, afin de les conseiller et de les orienter, gratuitement et en toute confidentialité. Le CAJAC assure son fonctionnement grâce au financement du département pour le développement international du gouvernement britannique, partenaire de Transparency International. Pour autant, le standard du CAJAC n'explose pas encore vraiment. Depuis sa création, le centre a recueilli un peu moins de 250 plaintes, mais les appels se sont multipliés par 4 depuis la diffusion du spot publicitaire à la radio en début de mois, selon M. Mustapha DALIL, Directeur du CAJAC.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :
http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/le_journal_du_24_au_30_oct_2009.doc

Le Journal

Les 50 personnalités qui font le Maroc

Dix ans après l'avènement de Mohammed VI, le casting de celles et ceux qui « font » le Maroc ressemble au défilé d'un grand couturier à la fois habile, prudent et discrètement novateur. Le royaume en mouvement, c'est eux. Responsables associatifs, journalistes, pourfendeurs de la corruption..., ils font bouger les lignes. Rachid FILALI MEKNASSI, Secrétaire général de Transparency Maroc, a été choisi au niveau de la société civile, comme étant l'une des 50 personnalités qui font le Maroc.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :
http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/jeune_afrique_du_18_au_31_oct_2009.gif

Jeune Afrique

26/10/09

NGADI : il existe une carence en matière d'information

M. Abdellatif NGADI, membre du bureau exécutif de Transparency Maroc, souligne le manquement, lors des élections précédentes, à leurs obligations de certains candidats aux élections, qui n'ont pas transmis les détails et les justificatifs de leurs dépenses électorales à la Cour des comptes. Par ailleurs, ajoute-t-il, la Cour des comptes ne fournit pas d'informations ni sur les poursuites ni sur les sanctions prononcées alors qu'elle dispose de rapports sur les finances et les dépenses électorales des partis politiques.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :
http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/assabah_du_26-10-2009.gif

Assabah

La Gendarmerie royale de Safi enquête sur un ancien parlementaire

La Gendarmerie royale de Bouguedra à Safi a auditionné Mustapha EL KANOUNI, ancien conseiller parlementaire, pour avoir mené une campagne électorale prématurée en distribuant des CDs intitulés : « 6 mois de rendement et interventions audacieuses au sein de la Chambre des conseillers ».

Assabah

27/10/09

Le dossier des hauts responsables du ministère de l'Habitat est présenté à la police judiciaire

La police judiciaire enquête sur Mohamed Najib HALIMI, secrétaire général au ministère de l'Habitat, Adib ALAOUI, directeur de l'urbanisme au sein du même ministère et Rachid LAAFRIT, directeur du patrimoine au ministère de l'Intérieur. Ces hauts responsables sont poursuivis à la suite de la divulgation d'informations concernant des dossiers d'investissement privé. La police judiciaire a ouvert une enquête sur les propriétés et les comptes bancaires des accusés après la clôture de celle menée par le ministère de l'Intérieur.

Al Massae

Arrestation d'un chef de patrouille de la Gendarmerie royale à Dar Bouazza

Lors d'une visite surprise au point de surveillance de Tamaris, le commandant régional de la Gendarmerie royale de Casablanca a appréhendé le chef d'une patrouille de la Gendarmerie en possession d'une somme de 500 Dh. Une enquête est ouverte en attendant de présenter le dossier au Procureur général de Casablanca.

Al Massae

Le wali d'Agadir réplique

Lors de son intervention en direct à la radio « MFM Sousse », Rachid FILALI, Wali de Souss-Massa-Derâa défie tous ceux qui ont critiqué, « sur la base d'informations erronées et ayant des motifs politiques », sa gestion du dossier du transport urbain de la ville d'Agadir. Il ajoute que l'attribution de ce marché s'est faite en respect de la procédure légale. L'affaire sera examinée par le tribunal administratif d'Agadir le 3 novembre prochain.

Al Jarida

28/10/09

Le Tribunal de première instance de Berkane condamne le président du Conseil municipal de la commune d’Ahfir et ses collaborateurs

Le Tribunal de première instance de Berkane a condamné le président du Conseil municipal de la commune d’Ahfir, six conseillers et un intermédiaire à deux mois de prison ferme et une amende de 5 000 Dh chacun pour des irrégularités électorales. Le Tribunal a condamné également quatre autres conseillers à quatre mois de prison ferme et une amende de 20 000 Dh chacun et les a interdits de se présenter aux prochaines élections pour avoir recouru à la corruption afin d’obtenir des voix.

Al Ittihad Al Ichtiraki

Les fils de responsables à la ville de M’DIQ impliqués dans le trafic de drogue

La Gendarmerie royale de Chefchaouen a arrêté, la semaine dernière, le fils d’un responsable à la commune urbaine de M’DIQ en possession de 250g de cocaïne. Cette arrestation entre dans le cadre des enquêtes menées par les éléments de la Sûreté nationale, à la suite du démantèlement d’un réseau de trafic de drogue et de vol de voitures de luxe, qui impliquent les fils d’autres responsables dont des conseillers à la deuxième Chambre.

Al Ittihad Al Ichtiraki

Favoritisme dans le traitement des dossiers des gendarmes accusés de corruption

Les dernières arrestations de gendarmes ont soulevé des réactions à la suite du favoritisme dans le traitement de leurs dossiers. Selon certaines sources, Certains gendarmes arrêtés pour avoir reçu des pots-de-vin, de 10 à 20 Dh, ont été présentés devant la justice, condamnés à des peines de prison et privés de leur emploi. D’autres bénéficiant de la protection de hauts responsables ont été immédiatement libérés.

Assabah

Enquête sur deux agents de police accusés de corruption à Salé

La police judiciaire de Salé enquête sur deux policiers soupçonnés d’avoir reçu une corruption de 300 Dh pour remettre à une personne la moto qu’ils lui ont confisquée pour non présentation des papiers.

Assabah

29/10/09

Le vice président d'une commune à Agadir arrêté pour corruption

Le vice président de la commune d'Aourir à Agadir a été arrêté par la police judiciaire d'Agadir pour corruption. Il aurait exigé de la société « Atlanta Parc », qui détient le projet de camping en construction à Imouran, de lui verser chaque semaine 20 000 Dh pour mener à terme ce projet sans obstacles.

Al Ahdath Al Maghribia

Un scandale de plus au ministère de l'Education Nationale !

Des irrégularités ont entaché les affectations des enseignants diplômés du Centre Pédagogique Régional Derb Ghallef à Casablanca. Un enseignant ayant été classé 2^{ème}, a été surpris du changement de son affectation de Casablanca vers Sidi Hajaj. Le ministère de l'Education nie tout changement au niveau de la liste d'affectation et a retiré cette dernière de son site officiel.

Al Hayat

30/10/09

Rayonnant !

Rayonnant, brillant, telles sont les caractéristiques avec lesquelles le journal Achourouk a décrit, M. Rachid FILALI MEKNASSI, secrétaire général de Transparency Maroc comme reconnaissance des efforts fournis par Transparency Maroc pour lutter contre le fléau de la corruption au Maroc. L'article revient sur quelques réalisations de l'association dont la publication Transparency News, la mise en place du CAJAC...etc.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/achourouk_du_30-10-2009.gif

Achourouk

Conseillers : dernier avertissement

Les candidats aux élections du 2 octobre n'ont plus que quelques jours pour déposer les déclarations de leurs dépenses électorales. Le dernier délai est le 2 novembre et toute omission sera sanctionnée par la loi. Le ministère de l'Intérieur vient de lancer un dernier rappel.

Le Soir

Afin de bénéficier d'un marché public, une société retire sa plainte contre le Wali d'Agadir

La société ZETRAB qui avait porté plainte contre le Wali d'Agadir pour avoir confié la gestion déléguée du transport urbain de la ville d'Agadir à la société ALSA, a retiré sa plainte en contrepartie d'un marché de location de 20 bus pour une valeur de 100 millions de centimes. Cependant, la société n'a pas pu assurer la location à cause du conflit social qui l'oppose à ses employés depuis plus de deux mois. Rachid FILALI a garanti que les bus loués commenceront leur activité au début du mois de Novembre.

Al Jarida

Poursuite du Président de la commune de Tazaghine pour falsification d'une attestation scolaire

Le Procureur général près le Tribunal de première instance de Nador a décidé de poursuivre le Président actuel de la commune rurale de Tazaghine pour avoir présenté une fausse attestation scolaire pour obtenir le poste de Président communal. Cette décision est prise à la suite de la plainte déposée par l'ancien président de cette commune contre son Président actuel.

Al Massae